

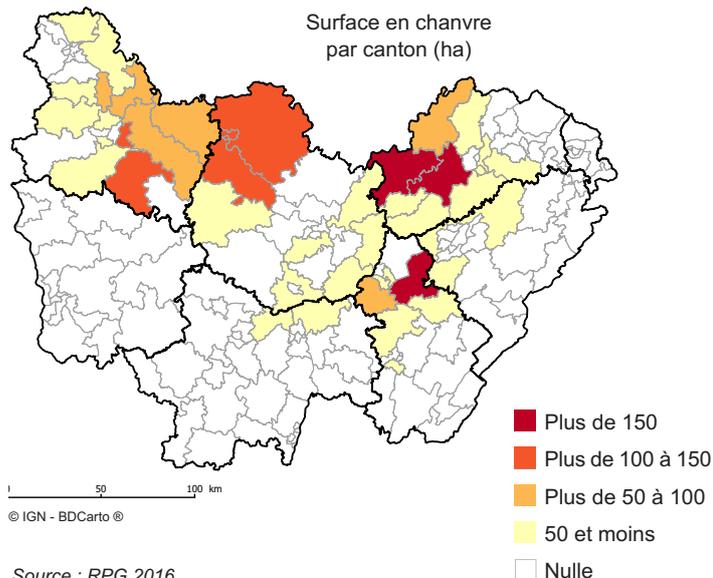


Décembre 2017



LA FILIÈRE CHANVRE

La production



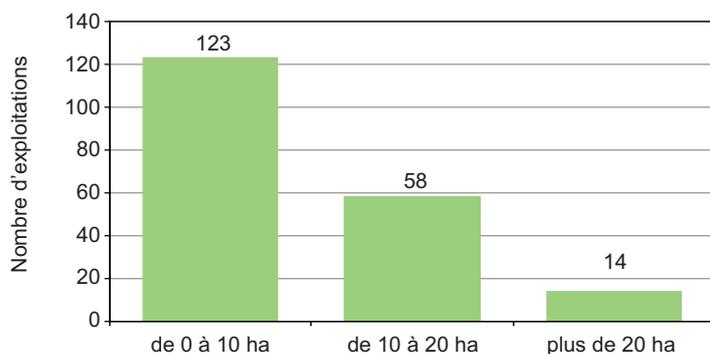
Source : RPG 2016

La production de chanvre en Bourgogne-Franche-Comté

	2000	2010	2016
Surface en chanvre (ha)	1 518	708	1 610
Rendement (qx/ha)	46	64	32
Production (tonnes)	57 209	44 425	51 150

Source : Statistique Agricole Annuelle

Répartition des exploitations selon leur surface en chanvre



Source : RPG 2016

La culture du chanvre apparaît dans l'Aube, au nord de notre région en 1960 et répond à la demande des Papeteries Boloré à Troyes. A la fermeture de cette dernière les salariés décident de constituer une coopérative, La Chanvrière de l'Aube en février 1975. C'est en 1992 que la culture fait sa réapparition en Franche-Comté sous l'impulsion de la coopérative Interval localisée à Gray en Haute-Saône. En 2016, 1 610 hectares de chanvre sont cultivés dans la région pour une production de 51 150 tonnes de chènevis. Si la superficie occupée par la culture a diminuée au cours des années 2000 pour atteindre 708 ha en 2010, elle attire de nouveaux producteurs depuis grâce à une diversification des débouchés. En 2016, la région compte 195 exploitations productrices de chanvre sous contrat avec l'une ou l'autre des deux coopératives.

Au total, 3 produits sont issus de la plante :

- La fibre : Utilisée en papeterie à l'origine, ses qualités de résistance lui permettent une utilisation actuelle dans la plasturgie, la construction et l'automobile
- La chènevotte : Présente à l'intérieur de la tige, elle a la particularité d'être très absorbante. Elle est principalement utilisée comme litière pour animaux, dans le paillage et dans la construction.
- Le chènevis : C'est la graine de chanvre. Il est utilisé comme appât pour la pêche ou aliment pour l'oisellerie. L'huile produite par son écrasement est alimentaire et peut être utilisée dans les cosmétiques.

Environ deux cents exploitations produisent du chanvre en Bourgogne-Franche-Comté

	2000	2010	2016
Exploitations avec chanvre	121	83	195
dont moyennes et grandes	116	83	nd
dont spécialisées (OTEX 1516)	70	54	nd

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, RPG 2016

La production de chanvre, majoritairement

	Surfaces 2016	Rendement 2016	Production 2016 (q)	Nombre de producteurs
Côte-d'Or	180	38	6 780	27
Jura	340	30	10 150	34
Haute-Saône	630	30	19 020	68
Saône-et-Loire	20	30	600	3
Yonne	440	33	14 600	60
Total région	1 610	32	51 150	195

Sources : Statistique Agricole Annuelle 2016, RPG 2016

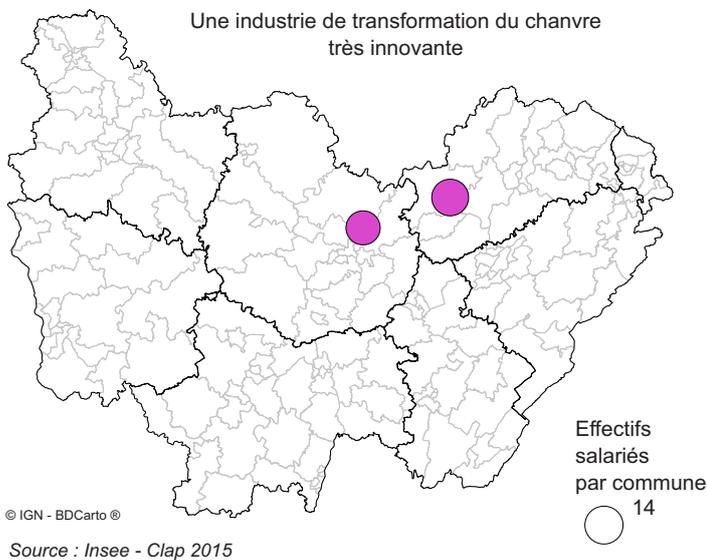
En Bourgogne-Franche-Comté, la production de chanvre est organisée par deux coopératives :

- Interval et sa filiale Eurochanvre, unité de transformation du chanvre localisée à Arc-les-Gray. Elle regroupe 132 adhérents répartis en Haute-Saône, dans le Jura, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. Elle a la capacité de transformer 2 000 hectares de chanvre industriel. Eurochanvre commercialise les deux principaux produits issus du défibrage mécanique de la tige du chanvre soit la fibre et la chènevotte.
- La chanvrière de l'Aube localisée à Bar sur Aube dans le département de l'Aube. Elle propose des contrats à 60 agri-

culteurs localisés dans l'Yonne. En 2003, la coopérative est à l'origine de la création d'Interchanvre et de l'Institut technique du chanvre. En 2007, elle crée Fibre Recherche Développement (FRD) interface entre les producteurs de fils et les industriels des matériaux. Côté commercial, la Chanvrière conforte ses parts de marché dans le domaine du paillage, des litières pour petits animaux et dans le secteur du bâtiment et de l'isolation.

La transformation

Focus sur le développement de l'utilisation de chanvre dans le secteur automobile



siège à Fontaine-Les-Dijon), à 50-50 entre Faurecia (Équipementier Français automobiles, no 1 mondial de l'intérieur du véhicule et du contrôle des émissions) et Interval (Coopérative agricole productrice de chanvre).

APM produit aujourd'hui des composés dans son usine de Fontaine-les-Dijon en Côte-d'Or. Elle est la seule unité au monde à produire à l'échelle industrielle des composants associant matières plastiques et fibres de chanvre.

La filière automobile a mis 10 ans à intégrer le chanvre. APM continue dans sa démarche de recherche et développement innovante et perpétuelle à travers des collaborations fortes avec ses partenaires. La société a commercialisé en 2013, un nouveau matériau à la suite d'une recherche démarrée en 2008, NAFILean. Ce compound (granulé) est constitué de fibres naturelles mélangées avec du plastique. Il est ensuite injecté comme les matières plastiques traditionnelles de planches de bord et panneaux de portes. Ce matériau naturel permet un gain de poids au niveau du véhicule. Cet allègement permet une réduction de la consommation en carburant et donc une baisse d'émission de CO₂/km.

Son site de production situé de Fontaine les Dijon (16 personnes), fournit actuellement 3 000 t/an de matières aux usines automobiles et 8 000 t/an d'ici 2018. La joint-venture vend le NAFILean à l'ensemble des équipementiers automobiles. APM développe des marchés européens et mondiaux avec en particulier APM nord-Amérique et APM nord-Asie. Ainsi, la société livre en Pologne, Italie, Roumanie, etc ainsi qu'à tous les constructeurs : Renault, PSA, Volkswagen, Fiat etc.

En 2001, Interval et la Chanvrière de l'Aube s'associe pour créer AFT Plasturgie. Cette société a pour mission de concevoir des produits issus de fibre végétale (et principalement de chanvre) à destination de la plasturgie. Elle assure à la fois la recherche, le développement et la production. AFT plasturgie a mis au point un procédé exclusif qui permet d'obtenir un renforcement mécanique optimal des pièces plastiques tout en leur donnant une réelle légèreté en optimisant leur coût de production et en améliorant leur recyclabilité.

Un débouché innovant dans l'industrie automobile

En 2014, lors du Salon de l'Automobile de Paris, a été signée la joint-venture APM (Automotive Performance Materials,

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information
Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

© Agreste 2017

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Laurence Malet